

28 SEPTEMBRE 2022 | AMIENS

Crise des métiers de l'humain

Petit-déjeuner - table ronde / conférence de presse
8h30 à 10h à l'Apradis, Amiens

A l'attention des Présidents et Directeurs d'Etablissements, des élus locaux et de la Presse,

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la Conférence Nationale de l'accompagnement des métiers du social et médico-social lancée le 18 février 2022 a permis d'alerter les pouvoirs publics sur l'état de dégradation et de précarisation de l'ensemble du secteur de la solidarité sociale et médico-sociale.

A l'issue de cette Conférence, le Gouvernement a décidé de procéder à une politique de revalorisation du secteur. Il s'agit là d'un positionnement que nous avons tous salué. Suite à ces annonces, et à l'heure où nous vous adressons cette lettre, nous tenons à vous interpeller sur la situation qui reste pourtant toujours aussi alarmante pour les acteurs des champs du social et médico-social.

Le contexte actuel, tel qu'il évolue depuis plusieurs années, met en réel péril l'avenir de tout ce secteur social et médico-social, c'est-à-dire le devenir des services qui pourront continuer à être rendus aux plus fragiles de nos concitoyens.

Alors que tout ce secteur d'activité - essentiel pour notre pays - se trouve dans une situation comparable, ce qui a été reconnu par cette Conférence, le périmètre des réponses apportées est beaucoup plus restreint et en laisse à l'écart une partie significative.

La situation est grave et nous alerte tous. Nous tenons à vous la partager :

- Une **inégalité de traitement entre professionnels** : le périmètre des revalorisations qui a été retenu est plus que problématique. Il exclut de fait une partie du personnel salarié de nos établissements. A titre d'exemple, les personnels administratifs, techniques, d'animation, de surveillance qui sont pourtant essentiels à la réalisation des missions d'accompagnement constituent les « oubliés » de la revalorisation.
- Non seulement des personnels sont exclus au sein d'une même structure mais des **secteurs d'activité entiers sont également exclus** pour l'ensemble de leurs personnels, intervenants sociaux ou personnels de soutien, pour illustration, citons le secteur l'Insertion par l'Activité Economique ou encore l'Accompagnement des Bénéficiaires du RSA
- Un **contexte de hausse générale des prix** est sans précédent depuis ces dix dernières années. Les sommes annoncées ne peuvent pas suffire à répondre à l'érosion du pouvoir d'achat. Dans ce cadre, il semble indispensable que la revalorisation du point soit appliquée à l'ensemble des conventions collectives de nos secteurs sociaux et médico-sociaux, et qu'elle se traduise par une réévaluation des financements des services
- La **perte globale d'attractivité des métiers du social et du médico-social** est dramatique et nécessite au plus vite une réponse forte, en revalorisant tous les professionnels du secteur en garantissant le financement de ces mesures. Sachant par ailleurs qu'à ce jour, une grande majorité des établissements et services du secteur social et médico-social n'ont toujours pas reçu les versements permettant d'engager effectivement ces revalorisations pour ceux qui sont déjà concernés.
- Au regard de la multiplicité des activités des associations (éducation, hébergement, soins, insertion, judiciaire, etc.), les **différences de traitement entre les salariés des différents secteurs**, certains étant concernés par les revalorisations alors que d'autres non, vont créer des tensions sociales importantes au sein des équipes et de la structure, pouvant nous faire craindre des recours auprès des prud'hommes pour des questions d'inégalités de traitement

Cette reconnaissance partielle, tout à fait insuffisante de nos professionnels et de nos métiers, amène aujourd'hui des tensions sociales grandissantes, de l'épuisement professionnel, des départs, des difficultés de recrutement, et des vacances de postes... tout cela mettant en péril les organisations gestionnaires pour assurer les accompagnements et la poursuite des missions, pouvant entraîner jusqu'à la fermeture de places.

Alors que se vivra le mercredi 28 septembre des manifestations nationales et régionales, à l'initiative des dirigeants associatifs samariens, **un petit déjeuner - Table ronde / Conférence de presse** - est organisé.

Retenez dans votre agenda, que nous comptons vivement sur votre présence.

Mercredi 28 septembre,
de 8h30 à 10h00 à l'APRADIS
6 / 12 rue des Deux Ponts - 80000 Amiens

Nous souhaitons interpeller les représentants politiques, les responsables des services de l'Etat et des collectivités ainsi que l'opinion publique sur l'urgence :

- D'une revalorisation juste et équitable pour l'ensemble des domaines d'intervention et des métiers qui contribuent à notre secteur non lucratif
- De financements effectifs des revalorisations salariales annoncées
- D'une prise en compte indispensable du coût de la vie
- D'une approche collaborative pour répondre aux multiples enjeux présents et à venir liés aux métiers de l'humain.

Votre présence, le 28 septembre matin, sera une marque de soutien au véritable enjeu que représente l'accueil et l'accompagnement des personnes les plus fragiles dans notre société.

INSCRIPTION

